



Unvaniezh ar

Gelennerien

Brezhoneg

www.ugbrezhoneg.com

ugb.mail@free.fr

Quel niveau de **breton** en fin d'école primaire dans les filières bilingues de l'enseignement catholique et public ?

(un regard au travers du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Table des matières

INTRODUCTION	4
1) QUELS SONT LES BESOINS DES ELEVES AU COLLEGE ?	5
2) CORRESPONDANCES ENTRE LES PROGRAMMES OFFICIELS D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE ET LES NIVEAUX DU CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES	6
2.1) Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues	6
2.2) Méthodologie	7
2.3) Compte rendu des mises en correspondance	9
2.3) Conclusions	11
3) QUEL EST LE NIVEAU ACTUEL (D'APRES L'EVALUATION D'AVRIL-MAI-JUIN 2003)	12
3.1) L'évaluation de la langue bretonne dans les classes de CM2 des filières bilingues d'Avril-Mai-Juin 2003	12
3.2) Analyse des résultats selon les niveaux du Cadre Européen	13
4) COMPARAISON ENTRE LE NIVEAU EFFECTIF ET CELUI NECESSAIRE AU BON SUIVI DES ENSEIGNEMENTS AU COLLEGE	14
4.1) Tableau de comparaison	14
4.2) Analyse	14
5) QUELQUES PISTES SIMPLES POUR PROGRESSER	15
5.1) Un référentiel commun des capacités, des connaissances et des attitudes à atteindre à la fin de chaque cycle	15
5.2) Une évaluation exhaustive du niveau de breton et de bilinguisme des élèves en début ou en fin de chaque cycle	16
5.3) Une recherche universitaire en matière de bilinguisme scolaire	16
5.4) Une mission inter académique de pilotage (Rennes et Nantes) aux enseignements du breton	16
5.5) La possibilité d'aller au-delà de la parité horaire lorsque le niveau de français des élèves le permet	17
CONCLUSION	18

BIBLIOGRAPHIE	20
ANNEXES	21
Annexe 1 : mises en correspondance programmes officiels d'enseignement de l'école primaire – niveau de maîtrise du Portfolio	21
Annexe 2 : mises en correspondance programmes officiels d'enseignement de l'école primaire – aspects qualitatifs du Portfolio	27
Annexe 3 : Analyse des résultats de l'évaluation de 2003 selon les niveaux du Cadre Européen	28

Introduction

Même si l'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage du breton, il en est très souvent le principal, les compétences qu'on y acquiert sont donc primordiales pour un élève, elles conditionnent son avenir de locuteur bilingue. Du niveau de langue qu'il y atteindra dépendra l'usage qu'il fera de cette langue dans sa vie sociale, familiale ou professionnelle.

Durant la scolarité d'un élève, l'école primaire tient un rôle très important dans cette construction du bilinguisme. On connaît bien sûr l'intérêt du bilinguisme précoce avant sept ans et la capacité des enfants de cet âge à construire des mécanismes linguistiques qui leur serviront toute leur vie, mais c'est souvent également à l'école élémentaire que les enfants passent du statut de locuteur « passif », sans prise de conscience particulière, à celui de locuteur « actif », ayant appréhendé une partie des enjeux d'un tel apprentissage comme l'attachement à sa culture ou le plaisir des langues.

Comme l'usage et le niveau de breton acquis par un élève durant sa scolarité auront un impact prépondérant sur l'utilisation qu'il aura de cette langue dans sa vie d'adulte, les compétences acquises à l'école primaire impliqueront la maîtrise et l'usage qu'il en aura en collège puis en lycée, où cette langue est véhicule des apprentissages. Il est donc impératif que le niveau de langue exigible à la fin de l'école primaire s'inscrive dans cette continuité école primaire-collège-lycée.

Le but de cette étude est d'évaluer le niveau de breton nécessaire en fin de cycle 3 à la bonne continuité d'une scolarité bilingue en collège. Elle s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), élaboré par le Conseil de l'Europe et qui sert aujourd'hui de document de référence dans l'apprentissage des langues en France.

1) Quels sont les besoins des élèves au collège ?

Le niveau requis en breton chez les élèves scolarisés dans les filières bilingues de l'enseignement public et privé confessionnel sous contrat en fin de cycle 3 doit être fixé *a minima* en fonction des besoins de leur scolarisation en collège. Quelle utilisation du breton ont les élèves de collège ? Ils peuvent suivre potentiellement un enseignement de n'importe quelle discipline non linguistique (DNL) en breton. Il convient donc de leur donner en primaire les outils leur permettant de suivre ces enseignements de DNL en breton comme en français, afin de ne pas les désavantager par rapport à leurs autres camarades.

Ces compétences linguistiques et langagières indispensables en fin de cycle 3 sont référencées dans les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire dans la partie « maîtrise du langage et de la langue française ». Voici ce que l'on peut y lire : « [...] on entend par « maîtrise du langage et de la langue française » l'ensemble des capacités qui permettent à un élève de bénéficier pleinement des échanges oraux qui ont lieu dans la classe à propos de tous les aspects du programme, de lire en les comprenant les textes supports de toutes les activités pédagogiques, de se servir de l'écriture pour organiser les connaissances requises à ce niveau, pour les mémoriser et pour manifester par écrit ce qui a été compris et acquis ».

Si l'on veut que les élèves puissent suivre un enseignement de DNL en breton en collège, il faudrait rapprocher le référentiel des capacités, connaissances et attitudes à maîtriser en breton à la fin du CM2, sur celui de la partie « maîtrise du langage et de la langue française » des programmes officiels d'enseignement de l'école primaire, sinon les futurs élèves de collège ne posséderont pas un niveau de langue suffisant pour suivre ces enseignements (dixit les programmes eux-mêmes).

Pour fixer un niveau de breton à atteindre à la fin de l'école primaire selon la terminologie du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Portfolio), il serait donc pertinent de prendre appui sur les capacités, connaissances et attitudes attendues en fin de cycle 3 en maîtrise de la langue française et de les faire correspondre avec les niveaux du Portfolio.

2) Correspondances entre les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire et les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

2.1) Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

(On peut consulter le document sur le site du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>)

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues fixe différents niveaux de maîtrise d'une langue selon l'arborescence suivante :

A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté	
A1 Introductif ou découverte	A2 Intermédiaire ou de survie	B1 Niveau seuil	B2 Avancé ou indépendant	C1 Autonome	C2 Maîtrise

(dans certains cas on pourra utiliser également les niveaux A2+ et B2+)

Ce cadre distingue également trois grands champs de compétences :

Comprendre		Parler		Ecrire
Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	Ecrire

Il distingue cinq aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée :

Etendue	Correction	Aisance	Interaction	Cohérence
----------------	-------------------	----------------	--------------------	------------------

Nous travaillerons à partir de ce cadre commun pour classifier les capacités, connaissances et attitudes attendues à la fin de l'école primaire en maîtrise de la langue française (et donc en maîtrise du breton).

2.2) Méthodologie

Nous ne prendrons en compte ici que les compétences décrites dans les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire requérant une utilisation de la langue et nous laisserons de côté celles qui dépendent de la maîtrise du langage. Par exemple, la compétence « se servir de sa mémoire pour conserver le fil de la conversation et attendre son tour » n'est pas liée directement à la maîtrise d'une langue précise.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues n'a pas été conçu initialement pour évaluer le niveau de langue d'enfants. Il convient donc d'adapter les niveaux au développement d'un enfant, en se posant les questions suivantes :

- Quel serait le niveau d'un enfant francophone natif au regard du cadre européen en fin de cycle 3 ?
- Qu'est ce qu'un sujet complexe ou un texte long (nomenclature du cadre européen) pour un enfant de cycle 3 ?
- Les compétences attendues en français en fin de cycle 3 sont-elles les seules compétences langagières qu'un enfant maîtrise à cet âge ?

-Quel serait le niveau d'un enfant francophone natif au regard du cadre européen en fin de cycle 3 ?

Un enfant de fin de cycle 3, à un niveau de développement ordinaire, est sans aucun doute un utilisateur expérimenté de langue maternelle (niveau C), mais son développement ne lui permet pas encore de maîtriser toutes les compétences atteintes en niveau C par un locuteur adulte en langue étrangère. En effet le locuteur adulte a déjà une connaissance de la lecture, de l'argumentation ou des sujets techniques dans sa langue maternelle tandis que l'enfant n'est qu'en train de les construire. Bien qu'utilisateur expérimenté de la langue, il ne maîtrisera pas certaines compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, notamment dans des domaines tels que l'argumentation, l'écriture, etc.

Il en va de même en breton dans les filières bilingues, dans certains champs de compétences l'enfant est limité par son développement qui ne lui permet pas d'atteindre un niveau homogène, par exemple B2, dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, nous parlerons donc ici de niveau pour chaque compétence.

-Qu'est ce qu'un sujet complexe ou un texte long (nomenclature du cadre européen) pour un enfant de cycle 3 ?

Nous considèrerons dans cette étude comme sujet complexe pour un élève toute connaissance ou compétence en voie d'acquisition, c'est à dire qui n'a jamais été abordée ni dans cette langue ni dans une autre langue.

Les connaissances ou compétences abordées dans le cadre de réinvestissement ou qui sont sensées être assimilées par l'élève seront considérées comme sujets familiers, ayant trait au travail ou à l'école (nomenclature du cadre européen).

Nous considèrerons comme texte long les textes considérés comme longs par les programmes de l'éducation nationale (qui ne donnent par ailleurs pas de précisions de longueur).

-Les capacités, les connaissances et les attitudes attendues en français en fin de cycle 3 sont-elles les seules compétences langagières qu'un enfant de cet âge maîtrise ?

Exiger d'un enfant ces mêmes compétences en fin de cycle 3 en français et en breton ne revient en aucun cas à exiger la même maîtrise de ces deux langues. Il s'agit ici de compétences indispensables en langue pour pouvoir bénéficier pleinement des enseignements du collège et non pas des compétences indispensables pour un enfant de cet âge pour évoluer dans une société qui ne parle que cette langue.

Une des principales difficultés pour faire correspondre les compétences des deux référentiels est due à la différence des contextes de mise en œuvre et des objectifs visés. Les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire sont liés à des situations de classe (par exemple « échange avec la classe et le maître ») tandis que le cadre européen est lié à des situations concrètes dans la pratique d'une langue étrangère (« interaction normale avec un locuteur natif »).

2.3) Compte rendu des mises en correspondance

(Les résultats détaillés des mises en correspondance sont présentées en annexe 1 et en annexe 2)

2.3.1) Voici le niveau dans chacun des cinq champs de compétences qui permet :

« à un élève de bénéficier pleinement des échanges oraux qui ont lieu dans la classe à propos de tous les aspects du programme, de lire en les comprenant les textes supports de toutes les activités pédagogiques, de se servir de l'écriture pour organiser les connaissances requises à ce niveau, pour les mémoriser et pour manifester par écrit ce qui a été compris et acquis ». (Programmes officiels d'enseignement de l'école primaire)

Ecouter

Niveau C1 : Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.

(On considère ici que les élèves bilingues de fin de cycle 3 sont capables de comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort)

Lire

Niveau C1 : Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.

Prendre part à une conversation

Niveau C1 : Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment avoir besoin de chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et mes opinions avec précision et lier mes interventions à celle de mes interlocuteurs.

S'exprimer oralement en continu

Niveau B2 : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Ecrire

Remarque : l'écart entre le degré de maîtrise des adultes dans ce champ de compétences et celui des enfants en fin de cycle 3 est tel qu'il est difficile de faire correspondre les deux référentiels de compétences. Voici ce que l'on peut toutefois faire apparaître :

Le **niveau B1** doit être atteint :

Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Le **niveau B2** doit être maîtrisé en partie :

Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts.

Le **niveau C1** doit être maîtrisé en partie :

Je peux adopter un style adapté au destinataire.

2.3.1) Voici ce qui concerne les aspects qualitatifs de la maîtrise de la langue parlée :

Etendue

Niveau B2 :

Possède une gamme assez étendue de la langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Correction

Niveau B2 :

Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut souvent corriger lui/elle-même.

Aisance

Niveau C1 :

Peu s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.

Interaction

Niveau C1 :

Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.

Cohérence

Niveau B2 :

Peut utiliser un nombre d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.

2.3) Conclusions

Ces correspondances permettent de décrire le niveau qu'un élève de fin de cycle 3 doit avoir pour pouvoir profiter pleinement des enseignements de collège dispensés en langue régionale. Elles révèlent que le niveau d'un élève à l'entrée en 6^{ème} ne peut pas être homogène au regard du cadre européen. En effet ce cadre a été créé à destination d'adultes maîtrisant aussi bien l'écrit que l'oral, la discussion que le discours et ayant une connaissance d'adulte de sujets tels que l'actualité ou la littérature. Le niveau exigible sera donc disparate selon la compétence mise en oeuvre.

Il apparaît lors de ces correspondances que le niveau requis en langue sera C1 pour les compétences habituellement mises en oeuvre lors des situations de classe (compréhension écrite et orale, prendre part à une conversation, l'aisance et l'interaction à l'oral). Ce sont là des compétences primordiales dans l'acquisition de compétences et dans la vie de classe, l'utilisateur est, à ce niveau, qualifié d'autonome, toujours pour des situations adaptées à son développement (thème de discussion, type de texte, etc).

L'élève devra être capable de s'exprimer en public selon un niveau B2, il s'agit ici d'un niveau qualifié d'avancé. Il en sera de même pour ce qu'il s'agit de certains des aspects qualitatifs à l'oral tels que l'étendue, la correction ou la cohérence. Ces compétences ou niveaux de compétences ne sont pas exigibles à la fin du cycle 3, ils sont en voie d'acquisition et seront renforcés en collège.

L'écriture prend une place à part dans cette étude car la différence de maîtrise entre un élève de fin de CM2 et un adulte rend inadaptée la comparaison. L'élève sera capable dans des situations telles que la dictée à l'adulte ou la production collective en classe de maîtriser des compétences de niveau C1, mais sera incapable de produire des textes longs et cohérents seul.

3) Quel est le niveau actuel (d'après l'évaluation d'avril-mai-juin 2003)

3.1) L'évaluation de la langue bretonne dans les classes de CM2 des filières bilingues d'Avril-Mai-Juin 2003

(Compte rendu disponible au Rectorat de l'Académie de Rennes)

Cette étude a été menée par un groupe académique de pilotage auprès de 416 élèves (416 élèves à l'écrit et 114 à l'oral) des filières bilingues de l'enseignement public et de l'enseignement catholique et des écoles Diwan. Nous nous intéresserons ici aux seuls élèves de l'enseignement public et de l'enseignement catholique.

Nombre d'élèves évalués par filière :

	Nombre d'élèves évalués à l'écrit	Nombre d'élèves évalués à l'oral
Enseignement public	131	20
Enseignement catholique	112	20

Remarques :

- Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive
- C'est la première évaluation de ce type en Bretagne, elle serait donc amenée à évoluer si elle devait se reproduire.
- Il est important de ne tenir compte pour chaque item que du plus haut taux de réussite, en effet, les deux types d'enseignement répondent aux mêmes contraintes ; le niveau accessible à une filière l'est donc à l'autre.
- Les évaluateurs ont relevé de très fortes disparités de niveau entre les écoles. Les résultats de l'étude sous-estiment donc vraisemblablement le niveau réel d'une école bien établie.

3.2) Analyse des résultats selon les niveaux du Cadre Européen

(Les résultats détaillés et les mises en correspondance sont présentés en annexe 3)

Ecouter

Niveau B2 : 67,65% de réussite dans l'enseignement public pour un item lexicalement difficile avec possibilités d'erreurs en cascade.

Lire

Niveau B2 : 30,47% de réussite dans l'enseignement public et 33,25% n'ont commis qu'une seule erreur.

Prendre part à une conversation et s'exprimer oralement en public

Niveau B1 : Les examinateurs observent qu'une partie importante des élèves se situe au niveau B1.

Ecrire

Niveau A2 atteint partiellement pour certain, totalement pour d'autre : 49,23% de réussite et les évaluateurs considèrent que 87,44% des élèves ont atteint partiellement les objectifs.

4) Comparaison entre le niveau effectif et celui nécessaire au bon suivi des enseignements au collège

4.1) Tableau de comparaison

Champs de compétences	Niveau effectif	Niveau nécessaire
Ecouter	Niveau B2	Niveau C1
Lire	Niveau B2	Niveau C1
Prendre part à une conversation	Niveau B1	Niveau C1
S'exprimer oralement en continu	Niveau B1	Niveau B2
Ecrire	<i>Niveau A2*</i>	<i>Niveau B2**</i>

* le niveau A2 n'est que partiellement atteint pour une partie significative des élèves
 ** cf 2.3.1)

4.2) Analyse

Les élèves entrant en filière bilingue de collège ne sont pas capables en moyenne de suivre un enseignement de disciplines non linguistique aussi exigeant que celui des élèves monolingues, lorsque cet enseignement se fait en breton.

Les plus gros retards concernent les compétences de conversation et d'écriture.

Le niveau doit être homogénéisé entre les filières et les différentes écoles au sein d'une même filière.

5) Quelques pistes simples pour progresser

L'enseignement bilingue en Bretagne en est à un stade « artisanal », chaque enseignant créer ses propres outils. Si les enseignants bilingues ont réussi à faire atteindre à leurs élèves un niveau honorable en langue bretonne (B1-B2), ce niveau reste insuffisant pour poursuivre une scolarité bilingue au collège. S'ils ont réussi à atteindre ce niveau sans objectifs communs et sans une recherche spécifique dans le domaine du bilinguisme des élèves, il semble que le niveau B2-C1 pourrait être largement envisageable. Mais pour cela il faudrait mettre en place :

- Un référentiel commun des capacités, des connaissances et des attitudes à atteindre à la fin de chaque cycle, en lien avec les exigences du collège.
- Une évaluation exhaustive du niveau de breton et de bilinguisme des élèves en début ou en fin de chaque cycle.
- Une recherche universitaire en matière de bilinguisme scolaire.
- Une mission inter académique de pilotage (Rennes et Nantes) aux enseignements du breton.
- La possibilité d'aller au-delà de la parité horaire lorsque le niveau de français des élèves le permet.

5.1) Un référentiel commun des capacités, des connaissances et des attitudes à atteindre à la fin de chaque cycle

Suite à l'évaluation d'Avril-Mai-Juin 2003, il apparaît que le niveau en langue bretonne à la fin du cycle 3 est extrêmement hétéroclite dans les écoles bilingues. Mais comment pourrait-il en être autrement en l'absence de programmes officiels ? Outre le fait que les conditions d'enseignement soient différentes d'une école à l'autre, il semble que les exigences des équipes pédagogiques le soient aussi. Il faut donc mettre en place un référentiel commun des compétences à atteindre à la fin de chaque cycle en langue bretonne.

Ce référentiel doit être basé sur le niveau requis pour profiter pleinement de l'enseignement des disciplines non linguistiques dispensés au cycle suivant, notamment au collège. Il devra s'inspirer des méthodes des écoles qui obtiennent les meilleurs résultats, tout en donnant aux autres écoles les outils permettant d'atteindre le même niveau de réussite.

5.2) Une évaluation exhaustive du niveau de breton et de bilinguisme des élèves en début ou en fin de chaque cycle

Lorsque l'on aura mis en place un référentiel de compétences, on pourra enfin évaluer la maîtrise de ces compétences par une évaluation diagnostique. Elle pourra se dérouler conjointement aux évaluations nationales de français et de mathématiques. Elle permettra d'évaluer les compétences des élèves dans les cinq champs de compétences du Portfolio européen des langues, mais également de comparer les compétences de français et de breton sur des items de niveaux équivalents et d'intégrer la langue bretonne dans les évaluations de mathématiques, ceci afin d'évaluer le niveau de bilinguisme des enfants.

Ces évaluations diagnostiques seront un outil idéal pour harmoniser le niveau de breton dans les écoles bilingues mais également une source de données indispensable pour prendre en compte et diagnostiquer la difficulté scolaire en classe bilingue.

5.3) Une recherche universitaire en matière de bilinguisme scolaire

Le niveau atteint en breton dans les écoles bilingues n'est pour l'instant que le fruit d'un travail « artisanal », chaque enseignant adapte ses méthodes pédagogiques en fonction de sa seule expérience, qu'il cherche à mutualiser lorsqu'il a la chance de participer à des formations avec d'autres enseignants bilingues ou sur son temps personnel. D'autres pays pour d'autres langues ont mis en place une recherche universitaire en matière de bilinguisme scolaire, avec des résultats édifiants. Il est grand temps de faire de même pour étudier et faire progresser le bilinguisme scolaire breton-français en créant des outils pédagogiques adaptés.

5.4) Une mission inter académique de pilotage (Rennes et Nantes) aux enseignements du breton

Afin d'élaborer les référentiels de compétences et les outils d'évaluation il est nécessaire de constituer une mission inter académique de pilotage (Rennes et Nantes) aux enseignements du breton. Cette mission mobiliserait les Inspecteurs de l'Éducation Nationale, les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux spécialisés en langue régionale, les Conseillers Pédagogiques Départementaux Langue et Culture Régionales, ainsi que des maîtres formateurs. Elle aurait également pour objet l'animation et la coordination de projets pédagogiques, la formation continue et l'inspection des personnels.

5.5) La possibilité d'aller au-delà de la parité horaire lorsque le niveau de français des élèves le permet

La très grande majorité des élèves des classes bilingues baigne dans un univers familial strictement francophone, la société bretonne elle-même ne présente qu'un faible taux de bilinguisme, même si la place du breton augmente dans la vie publique. Il serait donc pertinent que les professeurs puissent enseigner en breton au-delà de la parité horaire lorsque le niveau de français d'un élève ou d'un groupe d'élèves le permet, toujours dans le but de lui ou de leur donner les outils nécessaires au suivi d'un cursus bilingue au collège.

Conclusion

Il n'existe aucun texte officiel définissant les objectifs en langue régionale de l'enseignement bilingue mais il apparaît clairement dans cette étude que ces objectifs doivent être calqués sur les exigences du collège pour que les élèves bilingues puissent y profiter pleinement des enseignements de disciplines non linguistiques en langue régionale.

Même si l'enseignement des langues en France se base sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues il apparaît que la précocité des apprentissages en classe bilingue ne permet pas de définir comme objectifs les niveaux homogènes de ce cadre. En effet, le développement des jeunes élèves bilingues ne leur permet pas d'acquérir le même niveau de compétence en « Prendre part à une conversation » et en « Ecriture », par exemple. Pour poursuivre une scolarité en collège bilingue, les objectifs adaptés seraient, en fin de cycle 3, le niveau B2 pour « s'exprimer oralement en continu » et le niveau C1 pour « Ecouter », « Lire » et « Prendre part à une conversation ». Avec une définition plus fine des objectifs nécessaires en « Ecriture ».

Le niveau actuel (B1/B2) indique que les élèves bilingues sont désavantagés par rapport à leurs camarades de parcours « classique » car ils ne possèdent (en moyenne) pas le niveau de breton suffisant pour bénéficier pleinement des enseignements de collège dispensés pour moitié en langue régionale.

Si les objectifs en langue régionale de l'enseignement bilingue en fin d'école primaire devaient être fixés au niveau A2 (niveau intermédiaire ou de survie), cela signerait l'arrêt de mort de l'enseignement bilingue dans le secondaire. En effet, les élèves bilingues du secondaire seraient complètement lésés, soit ils ne comprendraient pas les enseignements du secondaire dispensés dans une langue inintelligible pour eux, soit le niveau de leurs cours serait terriblement bas par rapport à ceux dont bénéficient leurs camarades suivant un parcours « classique ». De plus, il est difficile d'imaginer que l'objectif en langue vivante étrangère en fin de cycle 3 avec un enseignement d'une heure par semaine pendant quatre ans soit le niveau A1, et que celui en langue régionale de l'enseignement bilingue avec 12h par semaine durant 9 ans pour la plupart des élèves ne soit que le niveau A2 !

Même si le niveau actuel en breton atteint, en moyenne, par les enfants de fin de cycle 3 n'est pas encore le niveau requis pour bénéficier pleinement des enseignements de collège, il reste que l'enseignement bilingue en Bretagne bénéficie d'une bonne marge de progression en matière d'outils et de méthode pédagogique, tels que ceux décrits à la fin de cette étude.

La bonne marche de l'enseignement bilingue en Bretagne ne dépend donc que de la volonté des institutions et en particulier de l'Education nationale de lui donner les outils nécessaires à son fonctionnement.

Bibliographie

Qu'apprend-on à l'école primaire,
CNDP, 2002

Un Cadre Commun Européen de Référence pour les Langues
Conseil de l'Europe, 2000
<http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>

L'évaluation de la langue bretonne dans les classes de CM2 des filières
bilingues d'Avril-Mai-Juin 2003
Académie de Rennes, 2006

Annexes

Annexe 1 : mises en correspondance programmes officiels d'enseignement de l'école primaire – niveau de maîtrise du Portfolio

Correspondance des compétences entre les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire (maîtrise du langage et de la langue française, cycle 3) et les niveaux de maîtrise du cadre européen commun de référence pour les langues :

Programmes officiels d'enseignement de l'école primaire	Cadre européen commun de référence pour les langues	Remarques
I) <u>Compétences générales</u>		
1) Savoir se servir des échanges verbaux dans la classe		
a) Situation de dialogue collectif (échanges avec la classe et avec le maître)		
-saisir rapidement l'enjeu de l'échange et en retenir les informations successives,	Ecouter, B2 : Je peux comprendre des conférences et de discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.	
-questionner l'adulte ou les autres élèves à bon escient,	Prendre par à une conversation, B2 : Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	
-s'insérer dans la conversation,	Prendre par à une conversation, B2 : Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	
-reformuler l'intervention d'un autre élève ou du maître.	S'exprimer oralement en continu, B1 : Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film.	Il s'agit bien de reformulation

b) Situation de travail en groupe et mise en commun des résultats de ce travail		
-commencer à se servir du dialogue pour organiser la production du groupe,	Prendre par à une conversation, C1 : Je peux exprimer mes idées et mes opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mon interlocuteur	Nous ne sommes pas tout à fait en C1 car il s'agit de « commencer ».
-commencer à rapporter devant la classe (avec ou sans l'aide de l'écrit) de manière à rendre ces productions compréhensibles.	S'exprimer oralement en continu, C1 : Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexe, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée	Nous ne sommes pas tout à fait en C1 car il s'agit de « commencer ». Ici les sujets sont complexes pour des élèves de CM2 car ce sont des connaissances nouvelles
-mieux questionner la consigne orale ou écrite de manière à reconnaître la catégorie d'exercices à laquelle elle est rattachée,	S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêts.	
-formuler une demande d'aide,	Prendre par à une conversation, B2 : Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	
-lire à haute voix tout texte utile à l'avancé du travail,	Lire, B1 : (ou plus ?) Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.	Problème entre : -lecture de texte dont le vocabulaire est maîtrisé -ou la création d'inférences ? (non traitées dans le référentiel)
-exposer ses propositions de réponse et expliciter les raisons qui ont conduit à celles-ci.	S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêts. Je peux développer mon point de vue sur un sujet d'actualité et exprimer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	

c) En toute situation		
<p>-s'interroger sur le sens des énoncés, comparer les formulations différentes d'une même idée, choisir entre plusieurs formulations celle qui est la plus adéquate,</p>	<p>Lire, B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.</p> <p>S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux développer mon point de vue sur un sujet d'actualité et exprimer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>	
<p>-rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés ; projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet,</p>	<p>S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêts. Je peux développer mon point de vue sur un sujet d'actualité et exprimer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>	
<p>-après avoir entendu un texte (texte littéraire ou texte documentaire) lu par le maître, le reformuler dans son propre langage, le développer ou en donner une version plus condensée,</p>	<p>Ecouter, C1 : Je peux comprendre un discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.</p> <p>S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêts. Je peux développer mon point de vue sur un sujet d'actualité et exprimer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>	
<p>-à propos de toute lecture entendue ou lue, formuler une interprétation et la confronter à celle d'autrui,</p>	<p>Ecouter, C1 : Je peux comprendre un discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.</p> <p>Lire, B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.</p> <p>S'exprimer oralement en continu, B2 : Je peux développer mon point de vue sur un sujet d'actualité et exprimer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>	

	<p>Prendre par à une conversation, B2 : Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales, présenter et défendre mes opinions.</p>	
<p>-oraliser des textes (connus, sus par cœur ou lus) devant la classe pour en partager collectivement le plaisir et l'intérêt.</p>	<p>Lire, B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.</p> <p>Lire, C1 : Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style.</p>	<p>Compétence C1 en construction car « [...] pour en partager collectivement le plaisir et l'intérêt. » se fera ici le plus souvent sur l'impulsion de l'enseignant.</p>
<p>2) Avoir acquis une meilleure maîtrise du langage écrit dans les activités de la classe</p>		
<p>-lire et comprendre seul les consignes ordinaires de la vie scolaire,</p>	<p>Lire, B1 : Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.</p>	
<p>-lire et utiliser tout texte scolaire relatif aux diverses activités de la classe (manuels scolaires, fiches de travail, affiches d'organisation des activités, etc.)</p>	<p>Lire, B1 : Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.</p>	
<p>-consulter avec l'aide d'un adulte les documents de référence (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, bases de données, sites sur la toile, etc.) et se servir des instruments de repérage que ceux-ci comportent (tables des matières, index, notes, moteurs de recherche, liens hypertextes...),</p>	<p>Lire, C1 : Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.</p>	<p>Nous ne sommes pas tout à fait en C1 car il s'agit de consulter ces documents avec l'aide d'un adulte.</p>
<p>-souligner (ou surligner) dans un texte les informations qu'on recherche, puis pouvoir les organiser en liste sur un support de papier ou grâce à l'ordinateur,</p>	<p>Ecrire, A2 : Je peux écrire des messages simples et courts.</p>	
<p>-orthographier correctement un texte simple lors de sa rédaction ou dans une phase de relecture critique, en</p>		<p>Pas de correspondance évidente avec le cadre européen.</p>

s'aidant de tous les instruments disponibles,		
-rédiger à partir d'une liste ordonnée de d'informations, un texte à dominante narrative, explicative, descriptive ou injonctive, seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un projet d'écriture relevant d'un des grands domaines disciplinaires du cycle 3, à partir des outils élaborés par la classe,	Ecrire, B2 : Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts.	
-réécrire un texte, en référence au projet d'écriture et aux suggestions de révision élaborées en classe et, pour cela, ajouter, supprimer, déplacer ou remplacer des morceaux plus ou moins important de textes, à la main ou en utilisant un logiciel de traitement de texte	Ecrire, B2 : Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts.	
II) <u>Compétences Spécifiques</u> (compétences choisies)		
1) Littérature (dire, lire, écrire)		
a) Parler		
-participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui est interdit ou permet l'interprétation soutenue,	Lire, B2 : Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose. Prendre par à une conversation, C1 : Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	

b) Lire		
-comprendre en le lisant silencieusement un texte littéraire court (petite nouvelle, extrait...) de complexité adaptée à l'âge et la culture des élèves en s'appuyant sur un traitement correct des substituts du nom, des connecteurs, des formes verbales, de la ponctuation..., et en faisant les inférences nécessaires,	Lire, B2 : Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	
-Lire, en le comprenant un texte littéraire long en mettant en mémoire ce qui a été lu (synthèses successives) et en mobilisant ses souvenirs lors des reprises,	Lire, C1 : Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et en apprécier les différences de style.	On n'aborde pas ici l'appréciation du style et la lecture se fait à l'aide de synthèses successives. Il s'agit donc d'une compétence en cours d'élaboration.
c) Ecrire		
-élaborer et écrire un récit d'au moins une vingtaine de lignes, avec ou sans support en respectant les contraintes orthographiques, syntaxique, lexicales et de présentation,	Ecrire, C1 : Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue.	
-écrire un fragment de texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises en référence à des textes poétiques lus et dits.	Ecrire, C1 : Je peux adopter un style adapté au destinataire.	

Annexe 2 : mises en correspondance programmes officiels d'enseignement de l'école primaire – aspects qualitatifs du Portfolio

Correspondances des compétences entre les programmes officiels d'enseignement de l'école primaire (maîtrise du langage et de la langue française, cycle 3) et les aspects qualitatifs (étendue, correction, aisance, interaction, cohérence) du cadre européen commun de référence pour les langues :

NB : il s'agit ici de l'illustration par une des compétences issues des programmes de l'éducation nationale d'un niveau qualitatif du cadre européen commun de référence pour les langues. Ces niveaux qualitatifs peuvent être illustrés par d'autres compétences.

Programmes officiels d'enseignement de l'école primaire	Cadre européen commun de référence pour les langues	Remarques
-exposer ses propositions de réponse et expliciter les raisons qui ont conduit à celles-ci.	Etendue, B2 : Possède une gamme assez étendue de la langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	
-rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés ; projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet.	Correction, B2 : Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut souvent corriger lui/elle-même.	
-rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés ; projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet,	Aisance, C1 : Peu s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	
-participer à un débat,	Interaction, C1 : Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	
-rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés ; projeter son activité dans l'avenir en élaborant un projet,	Cohérence, B2 : Peut utiliser un nombre d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue	

intervention.

Annexe 3 : Analyse des résultats de l'évaluation de 2003 selon les niveaux du Cadre Européen

Résultats des élèves bilingues de l'enseignement public et de l'enseignement catholique lors de l'« Evaluation de la langue bretonne dans les classes de CM2 des filières bilingues » d'Avril-Mai-Juin 2003, et correspondance avec le cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif de l'exercice	Niveau de maîtrise (au regard du Cadre Européen)	Résultats et analyses
Lire		
1) -adopter une stratégie de compréhension dans un exercice de lecture d'énoncés simples et de sens indépendants (pas de thème commun)	Lire, A2 : Je peux trouver une information prévisible dans des documents courants.	Réussite : Enseignement public : 65,11% Enseignement catholique : 47,82% Remarque : La plupart des élèves restant n'ont fait qu'une seule erreur, on peut considérer que la compétence est acquise.
2) -adopter une stratégie de compréhension : -de phrases simples de sens indépendants -d'images de sens indépendants -établir le lien sémantique parfois indirect entre phrase et image	Lire, A2 : Je peux trouver une information prévisible dans des documents courants.	Réussite : Enseignement public : 78,29% Enseignement catholique : 77,39% Remarque : La compétence est en grande majorité parfaitement acquise. Le score le plus faible est de 3/5.
3) -lire pour comprendre un énoncé scientifique présentant un lexique spécifique. -identifier le texte descriptif d'une figure géométrique parmi plusieurs textes présentant quelques variables lexicales	Lire, B1 : Je peux comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative à mon travail.	Réussite : Enseignement public : 89,14% Enseignement catholique : 84,34% Remarque : La compétence est en grande majorité parfaitement acquise.

UBG, Quel niveau de breton en fin d'école primaire dans les filières bilingues de l'enseignement catholique et public ?

--	--	--

<p>4) -comprendre un texte d'une dizaine de lignes</p> <p>-être capable d'effectuer certains choix morphosyntaxiques (mutations consonantiques, article définis et indéfinis) induits par le contexte.</p>	<p>Lire, B1 : Je peux comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'évènements, l'expression de sentiment et de souhaits dans des lettres personnelles.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 21,70% Enseignement catholique : 9,56%</p> <p>Remarque : Le taux de réussite est inférieur à celui des exercices précédents. La majorité des autres cas concernent des scores de 3 ou 4 sur 5. Les scores faibles sont peu nombreux.</p>
<p>5) -reconstituer en repérant les éléments linguistiques et sémantiques, l'ordre logique d'un texte partagé en plusieurs segments présentés dans le désordre</p>	<p>Lire, B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 30,47% Enseignement catholique : 16,38%</p> <p>Remarque : 33,25% des élèves n'ont commis qu'une seule erreur, intervertissant 2 segments (sur 6). Les évaluateurs considèrent le taux de réussite comme satisfaisant.</p>
<p>6) -relever des informations dans un texte documentaire</p>	<p>Lire, B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 29,23% Enseignement catholique : 14,92%</p> <p>Remarque : les évaluateurs considèrent que le faible taux de réussite est du à la difficulté du texte d'un niveau lexicale relativement élevé.</p>
<p>Ecrire</p>		
<p>7) -écrire correctement des mots contextualisés, sous la dictée de l'enseignant</p>	<p>Correction, B2 : Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 3,22% Enseignement catholique : 0,87%</p> <p>Remarque : Les enseignants signalent que ce type d'exercice (dictée de phrases) n'est pas entré dans la pratique des maîtres, en breton.</p>

<p>8) -reconnaître des mots écrits du vocabulaire courant</p> <p>-rédiger une définition en respectant les exigences de présentation</p>	<p>Ecrire, A2 : Je peux écrire des notes et messages simples et courts.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 49,23% Enseignement catholique : 21,90%</p> <p>Remarque : Les évaluateurs considèrent que 87,44% des élèves ont atteint partiellement les objectifs.</p>
<p>9) -produire un écrit adapté à une situation en respectant les exigences spécifiques et en écrivant lisiblement</p>	<p>Ecrire, B1 : Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 14,61% Enseignement catholique : 7,02%</p> <p>Remarque : 68,03% des élèves ont respecté une partie des critères, il aurait été intéressant de comparer ces résultats à ceux d'un même type d'évaluation en français.</p>
<p>Ecouter</p>		
<p>10) -comprendre les consignes utilisées dans le quotidien de la classe : verbes d'action à l'impératif, substantifs, adjectifs qualificatifs, prépositions</p> <p>-comprendre le sens d'une consigne</p>	<p>Ecouter, A2 : Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 61,76% Enseignement catholique : 58,62%</p> <p>Remarque : Un seul élève (sur 63) a été mis en grande difficulté par cet exercice (note inférieure à 3/10)</p>
<p>11) -comprendre des énoncés se rapportant aux divers champs disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -domaines transversaux : éducation civique ...-éducation humaine : histoire et géographie -éducation scientifique : mathématiques, sciences expérimentales et technologie -éducation artistique : arts visuels, éducation musicale -éducation physique et sportive 	<p>Ecouter, B1 : Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc.</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 73,53% Enseignement catholique : 58,62%</p> <p>Remarque : Un seul élève (sur 63) a été mis en grande difficulté par cet exercice (note inférieure à 3/10)</p>

<p>12) Comprendre le sens d'un récit enregistré</p>	<p>Ecouter, B2 : Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.</p> <p>Remarque : ici on se situe largement au-delà de B1, mais les compétences de B2 ne sont pas particulièrement adaptées à des enfants de fin de cycle 3</p>	<p>Réussite : Enseignement public : 67,65% Enseignement catholique : 51,72%</p> <p>Remarque : Les évaluateurs mettent le doigt la difficulté lexicale et sur le fait qu'une erreur en début de texte pouvait entraîner des erreurs en cascade.</p>
<p>Prendre part à une conversation et s'exprimer oralement en continu</p>		
<p>13) -prendre part à une conversation</p> <p>-s'exprimer oralement en continu</p>	<p>Prendre part à une conversation, B1 : Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).</p> <p>S'exprimer oralement en continu, B1 : Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film.</p>	<p>Les évaluateurs observent qu' « une partie importante des élèves se situe au niveau B1 de la grille d'évaluation du Portfolio européen des langues,[...] ils sont à même :</p> <p>-de prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne,</p> <p>-d'articuler l'expression de manière simple afin de raconter l'intrigue d'un film,</p> <p>-d'élaborer une production discursive ».</p>